



Communiqué de presse
22 novembre 2011

Solidarités Numériques - fonds national

Lance son premier appel à projets sur le thème :

Intégration professionnelle et maintien dans l'emploi de personnes en situation de handicap par le numérique

L'association Solidarités Numériques a notamment pour objet d'organiser le fonctionnement d'un fonds financier dédié au soutien de la réalisation de projets qui favorisent, grâce aux technologies du numérique, l'insertion dans la société des populations en difficultés sociales, économiques et sanitaires. Ce fonds est constitué par la contribution d'entreprises partenaires et d'organisations au titre de leur responsabilité sociale (RSE).

Pour ce premier appels à projets, Solidarités Numériques souhaite mobiliser le fonds financier qu'elle gère pour contribuer au financement de projets qui facilitent, grâce au numérique l'insertion scolaire, sociale, professionnelle, l'accès aux contenus éducatifs et culturels ou/et l'exercice de leur pleine citoyenneté des personnes en situation de handicap.

Sont éligibles les entreprises, associations, établissements publics et collectivités territoriales ayant leur siège social sur le territoire français et justifiant d'une activité en lien avec les publics visés.

Cet appel à projets est ouvert du 22 novembre au 22 décembre 2011. Une sélection des projets s'effectuera par un comité d'évaluation dans le courant du mois de janvier 2012.

Le règlement de l'appel à projets est disponible sur le site internet de Solidarités Numériques :

www.solidarites-numeriques.org

Les premières entreprises partenaires de cet appel à projets sont les groupes ERDF et Mondial Assistance ainsi que les société Tadéo et Plan Créatif. Les contributions restent ouvertes pour les entreprises qui souhaiteraient devenir partenaires.

Solidarités Numériques reçoit le soutien actif de M. Eric Besson, Ministre de l'Industrie, de l'Energie et de l'Economie Numérique : « *J'invite les responsables des grandes entreprises ainsi que des PME, qu'elles appartiennent au secteur de l'économie numérique ou à tout autre secteur, à contribuer au développement de la solidarité numérique. En organisant des partenariats responsables et en contribuant au fonds géré par l'Association des Solidarités Numériques, elles accéléreront le déploiement des outils numériques au service de l'insertion (...) et permettront ainsi un meilleur accès aux services essentiels de l'internet* ».

Pour tout contact :

Luis Barraud

luis.barraud@solidarites-numeriques.org

06.21.45.84.23

Florence Durand-Tornare

florence.durand-tornare@solidarites-numeriques.org